

Jonquière, le 30 mars 2017

8992231 Canada inc
FAS Desjardins Volkswagen
175, rue du Marais
Québec (Québec) G1M 3C8
À l'attention de Monsieur Jean-Luc Desjardins

Objet: Avis d'infraction
N/Réf.: Dossier n°3011033-1000-0002

Monsieur,

Selon les informations recueillies dans le cadre des activités de surveillance de l'Office, nous avons constaté que certaines dispositions de la Loi sur la protection du consommateur (RLRQ, chapitre P-40.1) n'ont pas été respectées dans le cadre de vos activités commerciales.

En effet, dans le cadre d'une vérification relative à l'application des dispositions de cette Loi, nous avons constaté que votre entreprise ne respecte pas les dispositions relatives aux pratiques de commerce. À cet égard, je vous rappelle que l'article 224c de cette Loi prévoit ce qui suit :

Pratique interdite sur le prix.

224. Aucun commerçant, fabricant ou publicitaire ne peut, par quelque moyen que ce soit:

.....

c) exiger pour un bien ou un service un prix supérieur à celui qui est annoncé.

Total des sommes à déboursier.

Aux fins du paragraphe c du premier alinéa, le prix annoncé doit comprendre le total des sommes que le consommateur devra déboursier pour l'obtention du bien ou du service. Toutefois, ce prix peut ne pas comprendre la taxe de vente du Québec, ni la taxe sur les produits et services du Canada. Le prix annoncé doit ressortir de façon plus évidente que les sommes dont il est composé.

1978, c. 9, a. 224; 1999, c. 40, a. 234; 2009, c.51, a.12.

En conséquence, nous vous prions de porter une attention immédiate au présent avis, de corriger la situation dans les meilleurs délais et de nous confirmer par écrit d'ici le 30 mai 2017 que les correctifs appropriés ont été apportés.

Nous vous informons par ailleurs qu'une mention du présent avis sera inscrite sur le site de l'Office à la rubrique «Se renseigner sur un commerçant» qui vise à informer le public de nos activités de surveillance, à l'adresse www.opc.gouv.qc.ca. Cette note apparaîtra sur le site au terme d'un délai de 45 jours de la date d'envoi du présent avis et y demeurera pendant trois ans.

Nous vous prévenons en outre que si des poursuites pénales devaient être entreprises, une autre mention s'ajoutera à cette rubrique; il en serait de même du jugement qui pourrait être rendu à votre endroit.

N'hésitez pas à communiquer avec l'agente responsable, Madame Cynthia Desbiens, au 418-643-1484 poste 6625 ou avec le soussigné pour obtenir toute information sur le contenu du présent avis ou pour nous faire part de vos commentaires sur ce dernier.



Alain Carrier

Directeur territorial

3950, boulevard Harvey bureau 2.12

Jonquière (Québec) G7X 8L6

Tél : 418-643-1484 poste 6621